

Domaine	Design
Filière	Bachelor Design mode
Titre du module	Théorie mode 5
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	45THM (D.CV.334.45THM.F.15)
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	3 ECTS
Semestre	semestre 5
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir réussi les semestres 1, 2, 3 et 4
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Tendances : comprendre le domaine des tendances et comment elles sont élaborées - être capable de les décrypter et de les utiliser - développer une vision créatrice par rapport à ces informations.
Contenu et formes d'enseignement	Tendances : fonctionnement de bureaux de tendances - société : changements, conséquences – Influences 2.0 - Profils de consommateur - Les apports de la sémiotique - Objets de consommation / récits – Tendances et lifestyle. Application pratique en lien avec l'atelier mode, sous forme de présentations menées par les étudiant·e·s et de rendez-vous en groupe ou individuels.
Modalités d'évaluation et validation	La partie théorique ferait l'objet d'un exercice noté. La partie pratique sera jugée suite aux présentations dans la partie pratique du cours, ainsi que lors du jury d'atelier. Les exigences particulières à ce module sont les suivantes : l'évaluation prend en compte l'engagement et la présence de l'étudiant·e durant le cours. Le module est acquis lorsque l'étudiant·e a obtenu la note moyenne minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
Modalités de remédiation et de répétition	Remédiation : remédiation possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5). La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant concerné dans un délai inscrit au calendrier académique. Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible pour un module répété.
Enseignant·e·s	Valentine Ebner
Nom du/de la responsable du module	Léa Peckre
Descriptif validé le	10.07.18
Par	Léa Peckre, responsable de la filière Design Mode de la HEAD – Genève

*Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014.